

# Valoriser sa recherche

Services

Formation

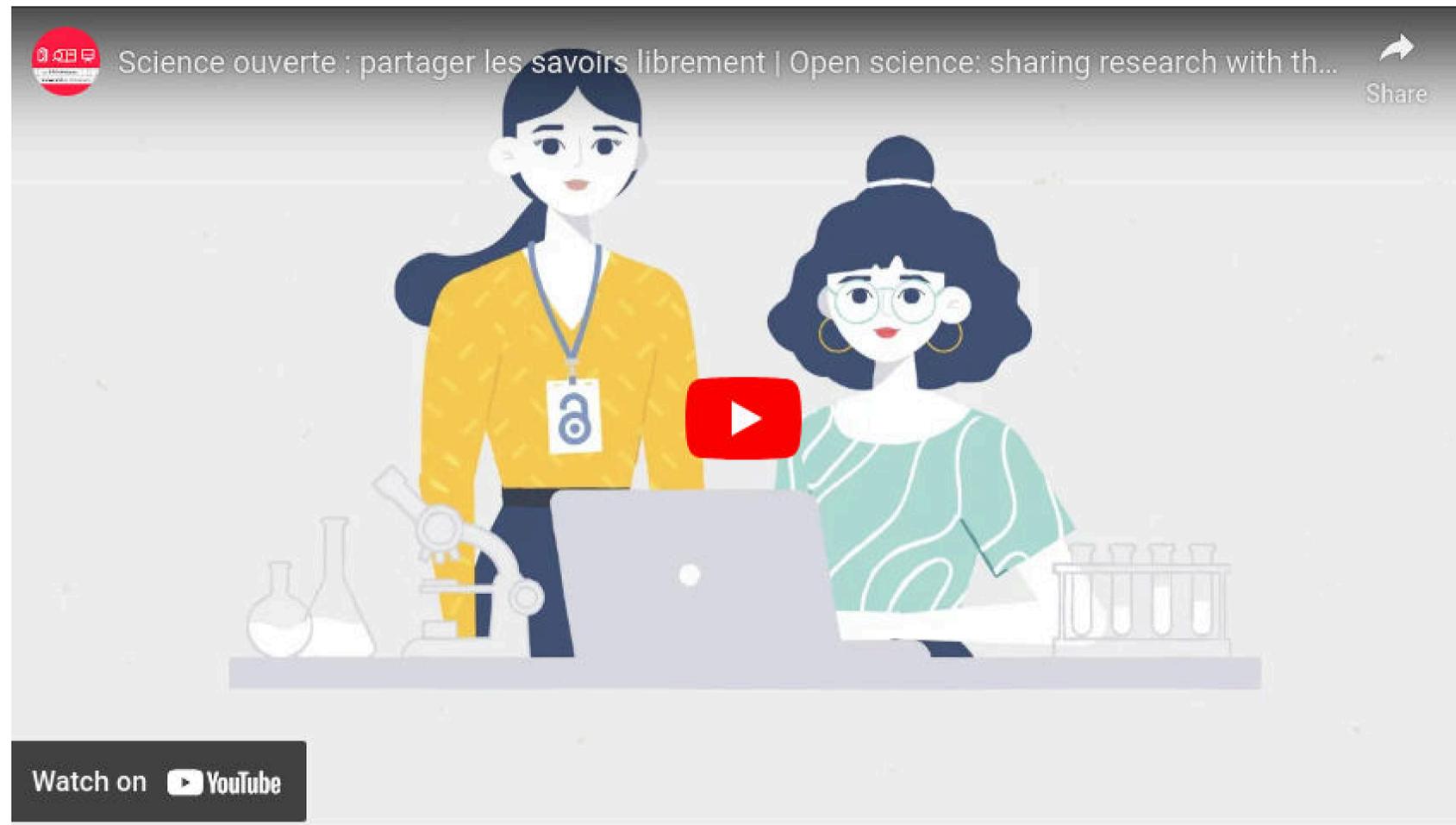
Publication

Images et [liens](#)



[cliquables!](#)

# Science ouverte



Images et [liens](#)  
cliquables!

Sensibilisation

Simplification

Accompagnement

Formations

# SOMMAIRE

Services aux chercheurs

Dispositifs de formation

Publications en Open Access

Loi pour une Republique Numérique (2016)

Non-cession des droits

Licences Creatives Commons

Identifiants chercheur

Créer son IdHAL

Déposer dans HAL

Données de la recherche

Définitions

# Services aux chercheurs



dépôt + publication dans HAL :  
[bu-hal@univ-rennes2.fr](mailto:bu-hal@univ-rennes2.fr)

Fiches pratiques

[Webinaires](#)

[Ateliers](#)



**ARDoISE**

Atelier rennais  
de la donnée



**Guichet unique :**

[guichet-ardoise@groupes.renater.fr](mailto:guichet-ardoise@groupes.renater.fr)

**Données de la recherche :**

Dépôt, partage et diffusions

Sécurisations

PGD

Reproductibilité

Ouverture

Conseils juridiques et éthiques



**Un espace recherche**

Réservable, permanence et  
animations

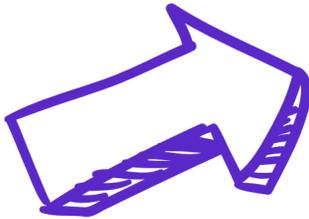
# Dispositifs de formation

RéseauURFIST

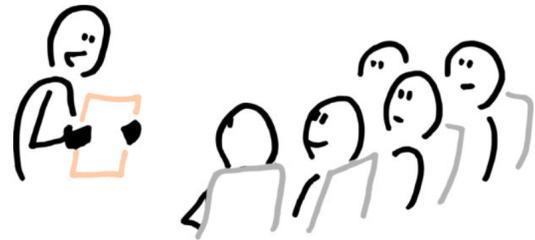
Maison DES Sciences de l'Homme EN Bretagne

UNIVERSITÉ RENNES 2 BU

HAL science ouverte



Besoin d'une formation sur mesure ?



contacter [communication@arenes.eu](mailto:communication@arenes.eu)



Ressources disponibles sur l'[intranet](#)

# Publications en Open Access

1. **Voie verte** : dépôt des documents dans une archive ouverte (auto-archivage).



# 4 modèles éditoriaux

2. **Voie dorée** : publication en libre-accès dans un journal, modèle payant pour l'auteur, gratuit pour le lecteur.



# Publications en Open Access

## 4 modèles éditoriaux

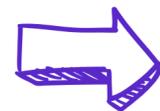


3. **Voie diamant** : modèle recommandé par le [Plan S européen](#) et le [Plan national pour la science ouverte](#) français. Les documents sont accessibles à tous, sans frais engagé par l'auteur. Les éditeurs se financent par la vente de services additionnels (modèle freemium).

PCI

4. **épreuvues** : nouveau modèle éditorial qui s'appuie sur les archives ouvertes. Les **pre-print** déposés sont sélectionnés a posteriori et évalués par des pairs pour créer des revues en ligne.

international



Transforme les pré-print en articles citables.

Pépinière de revues



auteurs et pairs : échanges  
enrichissant l'article

# Loi pour une République Numérique (2016)

## Comment s'applique-t-elle ?

- S'applique à **tout écrit scientifique** issu d'une activité de **recherche financée >50% sur fonds publics** et publié dans une revue min. annuelle
- Elle donne le « **droit de mettre à disposition gratuitement** dans un format ouvert, par voie numérique, sous réserve de l'accord des éventuels co-auteurs, **la version finale de son manuscrit acceptée pour publication** »
- Elle fixe **deux durées d'embargo maximum** : **6 mois** (STM), 12 mois (SHS)
- Elle **ne s'applique qu'aux articles de revue**, et pas aux ouvrages ni aux chapitres d'ouvrage
- Elle **s'applique même en cas de contrat exclusif** passé avec l'éditeur
- Elle **s'applique également sur les contrats avec des éditeurs étrangers**
- En l'absence de décret d'application indiquant le contraire, le **dépôt rétroactif (avant 2016) est vivement encouragé**





# Non-cession des droits

Conserver suffisamment de droits sur les articles et leur mise à disposition en accès ouvert immédiat, quel que soit le modèle de diffusion de la revue dans laquelle ils sont publiés.  
Garantit la rapide circulation de la connaissance.

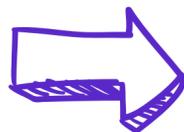


Apposer une **licence libre** de manière déclarative sur le manuscrit pour un droit de partage immédiat sur une archive ouverte : les auteurs rajoutent une phrase à leur manuscrit avant de le soumettre à une revue scientifique.



Exemple de formulation (*in* remerciements) :

« *For the purpose of Open Access, a **CC-BY** public copyright licence has been applied by the authors to the present document and will be applied to all subsequent versions up to the Author Accepted Manuscript arising from this submission* ».



[Guide MESR](#)



# Licences Creatives Commons



Les licences de libre diffusion les plus couramment utilisées sont les [licences Creative Commons](#)

1 **CC-by (Attribution)**

2 **CC-by-nd (Attribution / Pas de Modification)**

4 **CC-by-sa (Attribution / Partage dans les mêmes conditions)**

5 **CC-by-nc (Attribution / Pas d'Utilisation Commerciale)**

3 **CC-by-nc-sa (Attribution / Pas d'Utilisation Commerciale / Partage dans les mêmes conditions)**

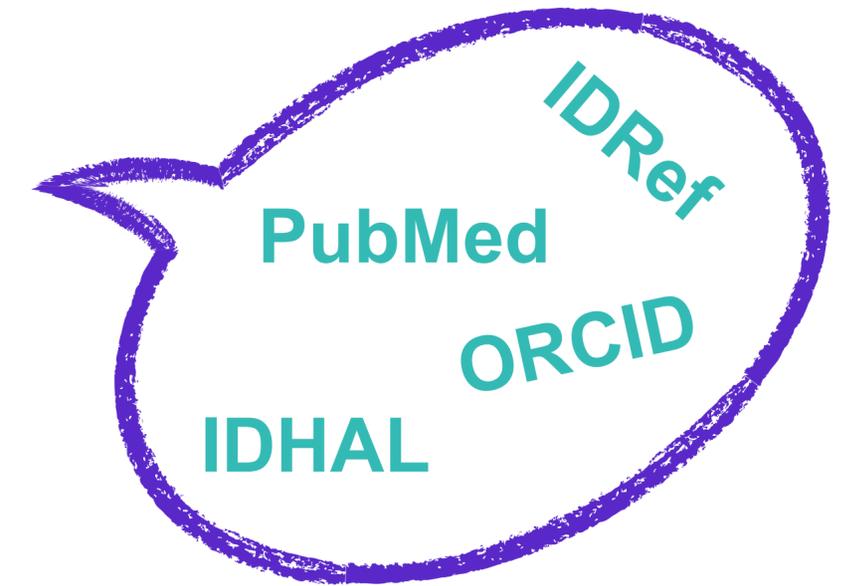
6 **CC-by-nc-nd (Attribution / Pas d'Utilisation Commerciale / Pas de Modification)**



Quoi ?

Identifiants chercheur

auteur  produits de recherche



Pourquoi ?

- évite les confusions d'homonymie ;
- associe les différentes identités sous lesquelles le chercheur se présente ;
- relie entre eux les produits de l'activité du chercheur ;
- interconnexion des identifiants sur différentes plateformes ;
- facilite la recherche d'information dans les bases de données.

### Ressources :

- [Lier votre idHAL et votre identifiant ORCID](#) (ex. de l'Université de Lyon)
- [COOPIST](#)
- Tutoriel vidéo (Université de Montpellier)

Comment ?



Pérenne

Univoque

Interopérabilité

Unique

# Créer son IdHAL

C'EST QUOI ?

IDENTIFIANT **UNIQUE** GÉRÉ DANS HAL

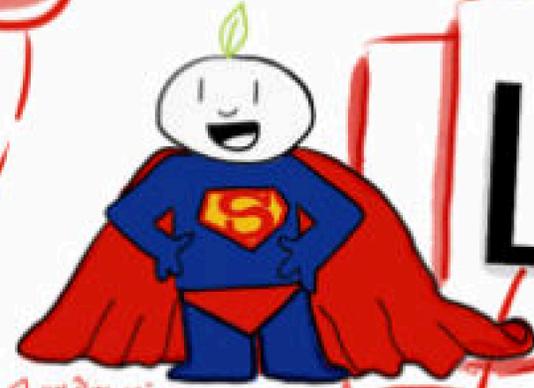
PERMET DE REGROUPER LES  $\neq$  **FORMES** SOUS LESQUELLES UN NOM D'AUTEUR A PU ÊTRE SAISI (⚠ IL NE LES FUSIONNE PAS)

PERMET DE CRÉER SON CV

UNE FOIS ENREGISTRÉ, IL NE PEUT ÊTRE MODIFIÉ (UTILISÉ POUR L'URL DU CV)

AUTRES IDENTIFIANTS

- ORCID (Open Research and Contributor ID)
- ARXIVID
- ISNI (INTERNATIONAL STANDARD NAME IDENTIFIER)
- IDREF (ABES)
- VIAF (OCLC)
- RESEARCHER ID (WOS)



*Il ne doit être idéal, quelque'un de animal, si ni Ghandi ni Superman v. Sanson*

# L'IdHAL

## CRÉER SON IDHAL

MON ESPACE / MON PROFIL

CRÉER MON IDHAL

CHOISIR SON IDHAL

PAR DÉFAUT FORME **NOM-PRÉNOM**

APOSTROPHE, ESPACES ET CARACTÈRES ACCENTUÉS NON ACCEPTÉS

ASSOCIER SES  $\neq$  **FORMES** AUTEUR À SON IDHAL

(POSSIBILITÉ DE LES PUBLICATIONS ASSOCIÉES AUX  $\neq$  FORMES)



CAS DES **homonymes**

LISTER LES PUBLICATIONS ET SÉLECTIONNER LES VÔTRES

RENSEIGNER SES AUTRES IDENTIFIANTS DE CHERCHEURS

- ORCID, RESEARCHERID, IDREF, ISNI

ET AUSSI :

- COMPTES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
- CARNET DE RECHERCHE, BLOG

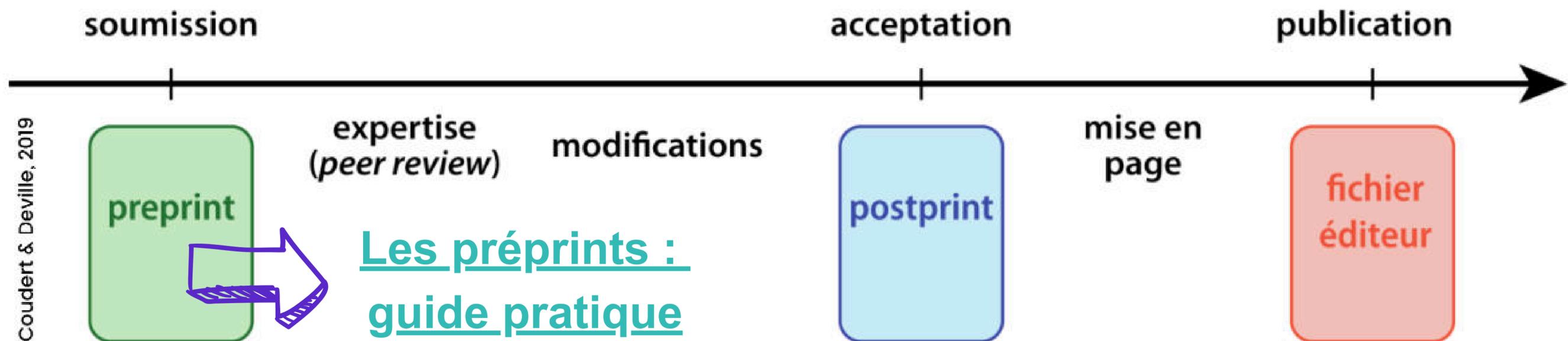
*Si vous avez renseigné votre ORCID dans votre IdHAL, vous pouvez vous connecter à HAL avec votre compte ORCID*

Déposer dans HAL



HAL  
science ouverte

## QUELS DOCUMENTS DÉPOSER SUR HAL ? PREPRINTS > MAA > FICHIERS ÉDITEURS



Version initiale de l'article, soumise, non-relue et corrigée par les pairs

Je suis **libre de déposer** cette version dans HAL en tant que prépublication **sans aucun délai d'embargo**

*Manuscrit Auteur Accepté* (MAA) pour publication (dernière version corrigée)

Je peux **déposer cette version** si la revue est en libre accès, ou **avec un embargo max. de 6 mois** (12 en SHS)

Version finale mise en page par l'éditeur (« *version of record* »)

Je vérifie **si mon institution a réglé des APC**, ou si une licence CC est appliquée. **Sinon, je dépose le MAA**

rendre « accessible  
autant que possible et  
fermé autant que  
nécessaire »

# Données de la recherche

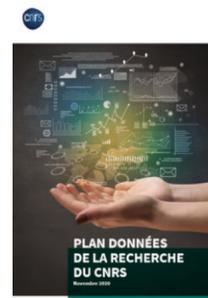
## Principes FAIR

Facile à trouver  
Accessibles  
Intéropérables  
Ré-utilisables

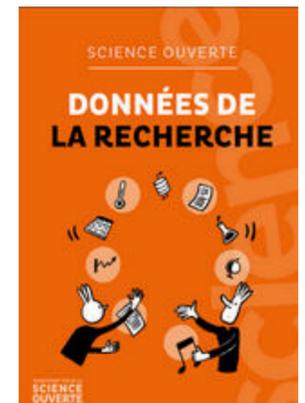
L'ensemble des informations collectées, observées ou créées sous une forme numérique dans le cadre d'un projet de recherche (source : COOPIST).

- [COOPIST : Gérer ses données](#)

- [Plan de données de recherche - CNRS](#)



- [Guide pratique CNRS](#)



- [INIST-CNRS](#)





# Définitions

**Archive ouverte** : Espace de dépôt en ligne de publications et prépublications scientifiques par les chercheurs, modèle de la « voie verte » du libre-accès.

**APC (Article Processing Charge)** : Coût de publication d'un article scientifique revenant généralement à la structure de recherche dans le cadre d'une édition en libre-accès dite en « voie dorée ».

**CC-BY (Creative Commons Attribution)** : Licence libre accordant le droit de rediffuser et de réutiliser l'œuvre, à la seule condition que les auteurs de l'œuvre initiale soient mentionnés comme tels.

**DOI (Digital Object Identifier), Identifiant d'Objet Numérique** : Permet d'identifier de manière permanente et de retrouver un objet numérique de n'importe quelle nature via ses métadonnées et un code permanent associé.

**Éditeur prédateur** : Editeur de revue scientifique publiant des articles avec peu ou pas de contrôle qualitatif et de peer review, profitant du système APC pour générer des bénéfices.

**Epi-revue** : Revue à comité de lecture dont le contenu éditorial est basé sur le peer review de pre-print déposés en archives ouvertes



# Définitions

**Épisciences** : plateforme d'édition et de publication d'épi-revues couvrant toutes les disciplines.

**FAIR** : Acronyme pour les principes directeurs de gestion des données de la recherche visant à les rendre faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables par l'homme et la machine.



**Loi pour une République numérique** : Loi de 2016 permettant la diffusion au plus tard un an après la publication pour les recherches en SHS financées par des fonds publics (l'embargo étant géré par Hal). Pour les ouvrages ou chapitres, l'accord de l'éditeur reste nécessaire.

--> lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000031589829/>



# Définitions

**Open peer review** : Revue par les pairs dont l'identité et les rapports sont rendus publics, et où un plus large public peut prétendre participer à la revue de l'article.

**Peer Community In (PCI)** : regroupe des communautés de chercheurs qui évaluent, gratuitement et en toute indépendance, les préprints de leurs pairs. Une fois relus et validés par les pairs, ces préprints sont considérés comme des publications à part entière, au même titre que des articles publiés dans des revues traditionnelles. Les articles sont librement accessibles sur les archives ouvertes ou sur les serveurs de préprints. (source : Université de Caen Normandie).

**Peer review** : Revue par les pairs, méthode d'évaluation d'un article scientifique. Pratiquée en amont d'une publication dans une revue scientifique, par des personnes compétentes dans le sujet de recherche de l'article évalué.

**PGD, Plan de gestion de données (ou DMP : Data management plan)** : document demandé par les organismes financeurs de la recherche, est avant tout un outil permettant d'anticiper et d'organiser la gestion de ses données de recherche tout au long de son projet..

# Définitions



*Plan de gestion des données.*



## Le Plan de Gestion de Données pas à pas

Publié le 06/03/2023 | MAJ le 17/07/2024 | DOI : 10.13143/t94g-9j96

DoRANum /





# Définitions

**Sherpa/Juliet** : Site de recensement des politiques d'accès ouvert des organismes de financement de la recherche.

**Sherpa/Romeo** : Site de recensement des politiques de libre accès des éditeurs et des revues scientifiques dans le monde. Permet aux chercheurs de choisir une revue pour une future publication en libre accès et de savoir comment diffuser les différentes versions de l'article (source : COOPIST).

## Science ouverte :

- [CNRS - Science ouverte](#)
- [Plan S](#)
- [Charte S.O de l'Université de Rennes 2](#)
- [Données de la recherche en SHS. Pratiques, représentations et attentes des chercheurs : une enquête à l'Université Rennes 2](#)
- [Feuille de route du CNRS Science ouverte](#)